

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

Nicolas Franck
Président

À Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Paris, le 18 janvier 2015

Madame la Ministre,

L'APPEP a toujours considéré qu'un enseignement moral et civique était nécessaire à l'École de la République. Ses multiples contributions et le colloque organisé sur le sujet en novembre 2013 en témoignent. Les récents attentats meurtriers confirment cruellement la nécessité de cet enseignement.

Comme vous, nous estimons que *« la réinscription de l'enseignement moral et civique est un élément central de la pédagogie de la Laïcité (...) pour que l'école soit pleinement le vecteur d'une citoyenneté républicaine »*.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt nous avons pris connaissance du projet d'Enseignement moral et civique présenté par le Conseil supérieur des programmes en décembre dernier. Nous nous reconnaissons dans les objectifs de ce programme : « contribuer à former l'esprit critique des élèves » et « réfléchir aux rapports qui existent entre la morale, le droit, la loi, les habitudes sociales ».

Mais nous savons comme vous qu'on ne peut se contenter de discours incantatoires et moralisateurs sur le vivre ensemble. Nos élèves ont besoin de voir plus clair dans les multiples informations qu'ils reçoivent, de savoir examiner les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Le travail habituel des professeurs de philosophie consiste précisément à exercer les élèves à poser clairement les problèmes relatifs au droit, à la morale, à la société, à la culture, à la religion, qui sont les notions des programmes de philosophie des classes terminales.

Même des notions du programme de philosophie apparemment éloignées de l'enseignement moral et civique comme celles de langage et de vérité rejoignent les préoccupations de cet enseignement : leur étude philosophique permet de distinguer principe moral ou politique, opinion, croyance, énoncé scientifique...

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

Plus nettement que ceux de seconde et de première, les élèves des classes terminales ont besoin d'une approche conceptuelle et critique de l'enseignement moral et civique. Les professeurs de philosophie ont vocation privilégiée à répondre à cette attente.

L'APPEP vous demande donc d'attribuer principalement aux professeurs de philosophie la responsabilité de cet enseignement en classe terminale, de même que vous l'avez fait pour les professeurs d'histoire-géographie au collège.

Aussi, l'APPEP souhaite-t-elle participer à l'élaboration finale du programme d'EMC pour le lycée, et à la réflexion sur les modalités de sa mise en place. C'est dans cet état d'esprit que nous joignons à cette lettre quelques propositions sur le projet de programme en écho à la consultation organisée par le ministère.

Fidèles à notre attachement aux principes et aux valeurs de la République, nous voulons prendre toute notre part au nouvel élan qui traduira à l'école « la réaction républicaine magnifique » que vous rappelez dans votre discours aux recteurs du 13 janvier 2015. Comme vous, nous considérons que l'esprit critique et « les connaissances sont la première arme pour combattre l'obscurantisme ».

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour le bureau de l'APPEP, son président,

Nicola FRANK.